REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/500

Attribution d'une subvention, approbation et autorisation de signature de la convention cadre entre la Ville de Lyon et Lyon Sport Métropole (LSM)

Secrétariat général de la Ville de Lyon

Direction Pilotage financier et juridique RH

Rapporteur: M. BOSETTI Laurent

SEANCE DU 28 JANVIER 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 1 FEVRIER 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL: 21 JANVIER 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA

SEANCE: 73

DELIBERATION AFFICHEE LE: 9 FEVRIER 2021

SECRETAIRE ELU: Mme HENOCQUE Audrey

PRESIDENT: M. DOUCET Grégory

PRESENTS: M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVTZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/500 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION, APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION CADRE ENTRE LA VILLE DE LYON ET LYON SPORT METROPOLE (LSM) (SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA VILLE DE LYON - DIRECTION PILOTAGE FINANCIER ET JURIDIQUE RH)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 janvier 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Lyon Sport Métropole a pour objet d'offrir à ses adhérents les moyens de pratiquer toutes les activités sportives qu'elle organise.

L'association développe notamment les activités suivantes : badminton, boules, équitation, escalade, football, golf, gymnastique, jogging/aventure, natation, pêche, pétanque, pleine forme/arts martiaux, plongée, ski alpin, randonnée pédestre, sport mécanique, tennis, tennis de table, tir à l'arc, tir sportif et voile.

269 agents de la Ville de Lyon étaient adhérents à Lyon Sport Métropole (LSM) en 2019, sur un total de 2069 adhérents.

A ce titre, elle reçoit des collectivités des subventions de fonctionnement ainsi que des moyens en locaux et/ou équipements et/ou en personnel mis à disposition par certaines collectivités.

La convention qui est proposée formalise les engagements réciproques de la Ville et de l'association.

Par ailleurs, par délibération n° 2010/2181, le Conseil municipal a autorisé la signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public à titre gratuit, pour les locaux situés 33 bis Cours du Général Giraud, qui peut être prorogée par tacite reconduction jusqu'en 2022.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 115 029 €en 2021, du même montant que celle allouée au titre de 2020.

Vu ladite convention:

Ouï l'avis de la commission Finances - Commande publique - Administration générale - Promotion des services publics - Ressources humaines ;

DELIBERE

- 1. La convention 2021 entre la Ville de Lyon et Lyon Sport Métropole (LSM) est approuvée.
- 2. M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.

3. La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits de l'exercice 2021 et répartis entre les différents budgets concernés selon les modalités suivantes et imputées sur les natures 65748 et 6743 :

Budget Principal	Budget des	Budget des	Budget
	célestins	halles	auditorium
111 953€	716€	114€	2 246 €

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire,

Grégory DOUCET